

République Française  
Département des  
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024**

**DELIBERATION N°15 - DCM-20241212-15**

**Nombre de  
membres en  
exercice : 29**

Présents : 22  
Votants : 28  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Objet :**  
**Achat d'un local  
rue Paul Biremont**

L'an deux mille-vingt-quatre, le douze décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

**Date de convocation : 6 décembre 2024**

**Membres présents :**

**M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, Mme Monia EVENE-MATEO, M. José DOS SANTOS, M. Patrick ACEDO, Mme Sandrine DARRIGUES, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, Mme Catherine DUPIN, Mme Simone PUYO, M. Jean-Pierre ALPHA, Mme Catherine DUFOUR, M. Jonathan DARRIGADE, Mme Céline DOS SANTOS, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Hélène ETCHENIQUE, M. Jérôme RANCE, M. Frédéric BILLARD.**

**Membres représentés par pouvoir :**

**Mme Laurence GUYONNIE donne pouvoir à M. Jean-Marie GUTIERREZ  
M. Alain DARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Pierre ALPHA  
M. Xavier BAYLAC donne pouvoir à M. Gilles LASSABE  
Mme Alexandra VALETTE donne pouvoir à Mme Simone PUYO  
M. Eric DEITIEUX donne pouvoir à Mme Catherine DUFOUR  
Mme Jennifer WEBER donne pouvoir à Mme Céline DOS SANTOS**

**Membre absent :**

**M. Bastien GERY**

**Secrétaire de séance : Mme Sandrine DARRIGUES**

**Monsieur Gilles LASSABE** expose au Conseil Municipal le souhait de la Commune de se porter acquéreur d'un local situé dans le futur projet « Les Barthes de l'Adour » porté par l'Office 64 de l'Habitat rue Paul Biremont.

Il s'agit du lot 1 et d'une partie du lot 2 des locaux à destination commerciale ou de services en rez-de-chaussée du programme sur la partie la plus proche de la Place Sémard. La Commune envisage d'implanter dans ce local un guichet unique petite enfance et une micro-crèche ou toute autre activité liée à un service public.

Le local présente une surface d'environ 212m<sup>2</sup> dont environ 50 m<sup>2</sup> de préau, y sont associées deux places de stationnement. Le prix négocié s'élève à 485 900 euros TTC soit 388 720 euros HT (TVA à 20%).

Le service des Domaines a été consulté et son estimation en date du 18/10/2024 s'élève à 410 000 euros HT comme mentionné dans le rapport joint.

Un versement de 5 % du montant total de l'acquisition devra être versé par la Commune lors de la signature de l'acte authentique.

**Le Conseil Municipal,**

**Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,**

**DECIDE** d'acquérir un local de 212 m<sup>2</sup> dont 50m<sup>2</sup> de préau et deux places de stationnement.

**DIT** que les frais d'acte seront à la charge de la Commune,

**CHARGE** Monsieur le Maire de mener à bien les démarches nécessaires pour parvenir à la conclusion de cette transaction,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant avec l'Office 64 de l'Habitat auprès du notaire en charge du dossier.

**Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 18 décembre 2024**

**Le Maire,**



**La secrétaire,  
Mme Sandrine DARRIGUES**

**Certifié  
exécutoire  
compte tenu du  
dépôt à la Sous  
Préfecture de  
Bayonne  
le  
et de la  
publication  
le**